VENT DU LARGE

Cédric Bar : 06 15 32 69 50
contact@ventdularge.org

ventdularge.org

TARIFS & INFORMATIONS PRATIQUES

NAVIGATIONS À LA CARTE (GROUPE)

TARIF GROUPE - BATEAU COMPLET POUR 6 PERSONNES

– Stage sur mesure en famille ou entre amis : le rythme de la navigation est adapté et les enfants peuvent embarquer.
– Vous disposez des 2 cabines doubles à l'arrière et de 2 bannettes dans la cabine avant tribord

	Bateau complet 880 € par jour	Caisse de bord 275 € par jour
7 jours	6 160 €	1 925 €
12 jours	10 560 €	3 300 €
19 jours	16 720 €	5 225 €
25 jours	22 000 €	6 875 €

Bateau complet + Caisse de bord	Tarif par personne pour un équipage de 6 personnes
8 085 €	*1 350 € / pers.*
13 860 €	*2 310 € / pers.*
21 945 €	*3 658 € / pers.*
28 875 €	*4 813 € / pers.*

Tarifs valables de Septembre 2021 à Septembre 2022

L'option caisse de bord

La caisse de bord couvre les frais pour les produits de base, l'avitaillement, le port et le gasoil. Nous prévoyons un avitaillement simple et de saison, toujours local et bio quand cela est possible. Nous avons à bord un stock de produits embarqués maison ou sélectionnés par nos soins : miel, confitures, coulis, pâté, huile d'olive... Nous nous occupons de la livraison dans le week-end ou le lundi matin quand il n'y a pas d'autre solution et nous prenons en charge le grand ménage du dernier jour.

Si vous ne choisissez pas l'option caisse de bord

Vous gérez la commande de l'avitaillement, sa livraison et son chargement à bord. Vous réglez les frais de port au quotidien et le plein de gasoil le dernier jour. Le retour au port est prévu à 11 heures pour nettoyer le bateau et débarquer vers 16 heures.

Adhésion annuelle à l'association

Chaque personne qui embarque avec nous, mineur ou majeur, doit adhérer à l'association pour être couvert par notre assurance.

Embarquement et débarquement

Les stages commencent généralement le lundi à 10 h et se terminent le vendredi à 16 h. Nous vous invitons à embarquer à partir du samedi pour passer deux nuits à bord, vous acclimater et profiter de l'escale. Le débarquement est prévu à 16 h le vendredi pour nous laisser le temps de faire le ménage, gérer les avitaillements et les avaries éventuelles.

Literie, serviettes et produits de toilette

La literie et les serviettes sont fournies. Nous mettons également à disposition du gel douche, du shampooing et de la crème solaire non polluants.

Matériel de snorkelling et cirés

Palmes, masques et tubas sont disponibles à bord. Nous pouvons vous dépanner avec un ciré jaune, mais nous vous recommandons de prendre votre équipement personnel.

Assurance annulation et interruption du séjour

Souscription en ligne : ouest-assurances-plaisance.fr

Les tarifs comprennent :

– L'enseignement par un moniteur breveté d'État
– Le matériel de sécurité individuel :
  gilet automatique, lampe frontale et flashlight
– Le prêt d'un ciré jaune
– L'hébergement à bord
– La literie : draps, oreillers et taies, couverture polaire
– Un drap de bain et une serviette de douche
– L'utilisation du matériel de pêche, des palmes,
  des masques, des tubas et du paddle
– L'utilisation du matériel de prise de son, photographie,
  instruments de musique
– Les consommables
– L'assurance

Les tarifs ne comprennent pas :

– L'adhésion annuelle à l'association
– L'assurance IA complémentaire
– Les frais de voyage jusqu'au bateau et retour
– Les frais de douanes
– Les frais d'entrée dans les Parcs Naturels et taxes locales

STAGES

TARIFS & CONDITIONS

– Les tarifs varient selon la durée et le type de stage, consulter notre site web
– Le nombre de stagiaires est généralement limité à quatre
– Un second bénévole ou un artiste invité s'ajoute parfois à l'équipage pour certaines navigations

Caisse de bord comprise
La caisse de bord est comprise pour tous les stages : frais de port, de gasoil et d'avitaillement.

Adhésion annuelle à l'association
Chaque personne qui embarque avec nous, mineur ou majeur, doit adhérer à l'association pour être couvert par notre assurance.

Embarquement et débarquement
Les stages commencent généralement le lundi à 10 h et se terminent le vendredi à 16 h. Nous vous invitons à embarquer à partir du samedi pour passer deux nuits à bord et profiter de l'escale. Le débarquement est prévu à 16 h le vendredi, après le ménage collectif du bateau.

Préparation du bateau et escales
Pour certaines traversées, nous prévoyons trois à cinq jours de préparation et cabotage avant le départ. La préparation est une partie essentielle du voyage et fait partie intégrante de la formation. Les escales sont choisies selon la météo et les contraintes techniques.

Literie, serviettes et produits de toilette
La literie et les serviettes sont fournies. Nous mettons également à disposition du savon, du shampooing et de la crème solaire non polluants pour l'environnement.

Matériel de snorkelling & cirés
Palmes, masques et tubas sont à bord. Nous pouvons vous dépanner avec un ciré jaune, mais nous vous recommandons de prendre votre équipement personnel.

Les tarifs comprennent :
– L'enseignement par un moniteur breveté d'État
– Le matériel de sécurité individuel :
  gilet automatique, lampe frontale et flashlight
– Le prêt d'un ciré jaune
– L'hébergement à bord
– La literie : draps, oreillers et taies, couverture polaire
– Un drap de bain et une serviette de douche
– L'utilisation du matériel de pêche, des palmes,
  des masques, des tubas et du paddle
– L'utilisation du matériel de prise de son, photographie,
  instruments de musique
– Les consommables
– L'assurance

Les tarifs ne comprennent pas :
– L'adhésion annuelle à l'association
– L'assurance IA complémentaire
– Les frais de voyage jusqu'au bateau et retour
– Les frais de douanes
– Les frais d'entrée dans les Parcs Naturels et taxes locales

Assurance annulation et interruption du séjour
Souscription en ligne : ouest-assurances-plaisance.fr

PRÉPARER SON VOYAGE

VOLS, TRANSFERTS & VISAS

Nous vous guidons dans l'organisation du voyage pour que vous arriviez le plus simplement possible à bord et à moindres frais. Nous avons parfois besoin d'une copie de votre passeport et visas éventuels pour effectuer les formalités de douanes avant votre embarquement.

COVID - RÈGLEMENTATIONS SANITAIRES & ANNULATION

Nous suivons de près l'évolution des règlementations sanitaires dans les différents pays. C'est une donnée essentielle à prendre en compte dans la préparation du voyage et il nous faudra peut-être modifier la route. Si la navigation prévue n'est pas réalisable, nous mettons tout en œuvre pour adapter le programme et changer de lieu d'embarquement. Si aucune solution ne peut être trouvée ou si vous préférez annuler, nous vous remboursons.

ASSURANCE ANNULATION ET INTERRUPTION DU SÉJOUR

Vous pouvez souscrire à une assurance annulation ou à une assurance interruption du séjour / rapatriement. Plusieurs formules sont proposées par Ouest Assurance. Vous pouvez souscrire en ligne : ouest-assurances-plaisance.fr

CAUTION ET RACHAT DE FRANCHISE

Nous sommes garants du bon déroulement des navigations : nous ne demandons pas de caution et il est inutile de souscrire une assurance rachat de franchise.

ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT COMPLÉMENTAIRE

Nous avons l'obligation de proposer une assurance individuelle accident complémentaire. Le formulaire MAIF IA SPORT+ doit nous être renvoyé au moment de la réservation en ligne pour que nous puissions le transmettre à la compagnie d'assurance.

FICHE MÉDICALE INDIVIDUELLE

Le Centre de Consultation Médicale Maritime (CCMM) est le SAMU de la mer, joignable 24h/24 par tous les moyens de communication possibles. Basé à Toulouse, il gère les problèmes médicaux à distance pour les marins des navires battants pavillon français dans le monde entier, plaisanciers ou professionnels. Avant de partir pour des grandes navigations (19 jours et plus), nous transmettons un dossier au nom du bateau qui contient les informations médicales concernant les membres d'équipage et la liste de la pharmacie du bateau. Seuls le capitaine et ce service ont accès à votre fiche médicale individuelle, qui reste confidentielle.

SANTÉ

Avant le départ, il vous est vivement conseillé de consulter votre médecin qui vous connaît bien avec la liste officielle de la dotation médicale. Il vérifiera l'état de vos vaccinations (tétanos notamment), rédigera l'ordonnance, obligatoire pour la délivrance de certains de ces médicaments. Il peut éventuellement vous aider à remplir la fiche médicale individuelle (exigée pour les grandes navigations). Une visite de contrôle chez le dentiste est également vivement conseillée.
A bord, évitez l'automédication : certains médicaments, très efficaces peuvent parfois s'avérer dangereux. Ne laissez pas traîner des symptômes qui persistent (douleurs, fièvre, toux, troubles digestifs…). Tout problème médical pour lequel vous consulteriez à terre doit vous faire appeler le CCMM.
D'autres conseils se trouvent sur le site du Centre de Consultation Médicale Maritime.

FAIRE SON SAC

VOYAGEZ LÉGER !

Il est inutile de prévoir trop d'affaires que vous n'utiliserez pas. Vos effets doivent tenir dans un ou deux sacs souples : les valises sont impossibles à ranger à bord.

CHECK-LIST

– Médicaments et ordonnance
– Carte d'identité ou passeport
– Couteau
– Lampe frontale
– Duvet éventuel (parfois plus pratique et confortable)
– Trousse de toilette
– Tenues confortables et peu salissantes pour naviguer
– Une tenue sèche pour les escales
– Chaussures propres pour le bateau (baskets)
– De bonnes chaussures pour crapahuter à terre
– Une paire de bottes en hiver
– Sous-pull technique, polaires et chaussettes
– Bonnet en toutes saisons
– Veste de mer et pantalon de ciré
– Sandales et maillot de bain
– Casquette ou chapeau
– Lunettes de soleil de bonne qualité
– Stick pour les lèvres
– Musique, instruments et livres
- Lentilles ou lunettes et lunettes de secours

EN CAS DE TRAITEMENT OU D'ALLERGIE

- Prévoir les médicaments en quantité suffisante
- Les stocker dans une boîte étanche à portée de main
- prendre une ordonnance
- informer le capitaine de la conduite à tenir en cas de problème

VOUS TROUVEREZ À BORD

- Le matériel de sécurité individuel : gilet automatique, lampe frontale et flashlight
- Gel douche et shampoing non polluants
- Une serviette de douche et une serviette de bain
- La literie : draps-housses, draps du dessus, oreillers et taies, couvertures polaires ou couette

CONSEILS

Éviter les chaussures à semelles noires qui laissent des traces sur le pont, des baskets à semelles blanches sont préférables. Prévoir des vêtements chauds en toutes saisons, le matériel de montagne est parfaitement adapté au bateau. En mer, les pantalons en toile sont plus confortables que les jeans

SPÉCIALITÉS

Nous vous invitons à apportez des spécialités à partager avec l'équipage.

FICHE D'INSCRIPTION

Nous vous demanderons de remplir cette fiche lors de votre arrivée à bord. Pour les navigations de plus de 19 jours, nous avons besoin de votre certificat médical et de votre fiche médicale individuelle pour les transmettre au Centre de Consultation Médicale Maritime avec le dossier du bateau.

LE STAGE

Type
Dates
Durée
Embarquement à
Débarquement à

CONTACT À TERRE

Prénom et nom
Email
Mobile

Je soussigné(e) …….....…….....…….....…

atteste que :

- J'ai adhéré à l'association Vent du Large et accepté les conditions de participation aux stages.
- J'ai informé le capitaine de la conduite à tenir en cas de problème de santé particulier.
- Je suis capable de nager 25 mètres et de m'immerger.
- Je suis en possession d'un pass sanitaire
- J'ai été informé(e) de la possibilité de souscrire une assurance individuelle accident complémentaire MAIF IA SPORT+.

J'autorise / Je n'autorise pas
Vent du Large à utiliser des photos et/ou vidéos me représentant pour sa communication.

Date et signature :

AUTORISATION PARENTALE

Merci de nous transmettre cette autorisation parentale lors de votre arrivée à bord. Pour les navigations de plus de 19 jours, nous avons besoin de votre certificat médical et de votre fiche médicale individuelle pour les transmettre au Centre de Consultation Médicale Maritime avec le dossier du bateau.

LE STAGE	**LE RESPONSABLE / CONTACT À TERRE**
Type	Prénom et nom
Dates	Adresse
Durée	Email
Embarquement à	Mobile
Débarquement à	Fixe

Je soussigné(e) …….....…….....…….....…

certifie être le père / la mère / le responsable légal de …….....…….....…….....…

J'atteste que :
- mon enfant a adhéré à l'association et j'ai accepté les conditions de participation aux stages.
- J'ai informé le capitaine de la conduite à tenir en cas de problème de santé particulier.
- mon enfant est capable de nager 25 mètres et de m'immerger.
- mon enfant est en possession d'un pass sanitaire
- J'ai été informé de la possibilité de souscrire une assurance individuelle accident complémentaire MAIF IA SPORT+.

J'autorise / Je n'autorise pas
Vent du Large a utiliser des photos et/ou vidéos représentant mon enfant pour sa communication.

Date et signature :

	Fiche médicale individuelle **Navire « GARP »**
NOM : Prénom : Date de naissance :	Groupe sanguin : Poids : Taille :
Antécédents médicaux et traitements en cours.	
Médecin traitant	
Allergies connues	
Vaccinations : date du dernier rappel *(Attention aux vaccinations obligatoires dans certains pays)*	Anti-tétanique : Fièvre Jaune : Autres vaccinations :
Antécédents de chirurgie :	
Autres précisions utiles (éventuellement)	

Notice individuelle « I. A. Sport + »
Saison sportive 2021/2022

- Avec I. A. Sport + MAIF, vous pouvez compter sur une assurance corporelle renforcée contre tous les accidents risquant de survenir à l'occasion de votre activité sportive : montants d'indemnisation conséquents, prestations d'assistance à domicile... Vous bénéficiez peut-être déjà d'un premier niveau de garantie, à titre personnel ou par l'intermédiaire de votre association sportive. Dans ce cas, I. A. Sport + MAIF vous offre l'opportunité de compléter efficacement votre protection.

  Vous trouverez dans cette notice tous les renseignements concernant le contenu de la garantie I. A. Sport +, ses tarifs et les modalités de souscription. Elle s'exerce dans le cadre des conditions générales du contrat multirisque Raqvam souscrit par l'association et se substitue à la garantie indemnisation des dommages corporels* éventuellement acquise au titre de celui-ci.

- I. A. Sport + vous couvre en cas d'accident corporel survenant à l'occasion des activités mises en place par la collectivité désignée ci-dessus. Les trajets aller et retour pour vous rendre au lieu de ces activités et en revenir sont également garantis. Elle est acquise dans le monde entier.

- La garantie est acquise à compter de la réception, par MAIF, de votre demande de souscription. Sauf demande particulière de l'association, elle est acquise jusqu'au 31 août 2022, date de fin de la saison sportive (et dans la limite de 12 mois maximum).

- Que vous souscriviez ou non la garantie I. A. Sport +, complétez le bordereau détachable et remettez-le au responsable de votre association, accompagné, le cas échéant, du règlement de la cotisation complémentaire correspondante (le recouvrement des cotisations s'effectuera auprès de l'association ; aucun règlement ne doit être adressé directement à MAIF).

** Cette garantie est facultative et vous pouvez y renoncer (voir encadré au verso du présent document).*

3421 IAS
05/2021

Bordereau à remettre au responsable de l'association

Je soussigné(e) (nom, prénom) _____

Date de naissance ..... Adresse .....

.....

atteste avoir pris connaissance de la possibilité de souscrire une garantie complémentaire I. A. Sport +.

Si vous êtes sociétaire MAIF à titre personnel, indiquez votre numéro de sociétaire : .....

Catégorie du sport pratiqué (cf. au verso) : ☐ cat. 1 ☐ cat. 2 ☐ cat. 3

☐ Je souhaite souscrire la garantie I. A. Sport + qui se substituera, en cas d'accident, aux garanties éventuellement acquises par le contrat souscrit par la collectivité désignée ci-dessus. J'ai bien noté que la garantie serait acquise à compter de la date de souscription jusqu'au 31 août 2022 dans la limite de 12 mois maximum, sauf demande particulière de cette collectivité qui me sera confirmée lors de l'envoi de mon attestation.

☐ Je ne souhaite pas souscrire cette garantie.

Les données à caractère personnel recueillies par ce document sont obligatoires pour permettre à MAIF la prise en compte et le suivi de votre demande. Elles font l'objet de traitements ayant pour finalités la réalisation des opérations précontractuelles, la passation, la gestion et l'exécution de vos contrats. Au titre de l'intérêt légitime, vos données à caractère personnel, celles relatives aux opérations de présouscription, à la gestion des sinistres et des contrats peuvent faire l'objet de traitements pour le suivi et l'amélioration de la relation commerciale, la réalisation de statistiques par MAIF et ses filiales, ainsi que dans le cadre des dispositifs de lutte contre la fraude et en application de la législation dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. La lutte contre la fraude à l'assurance peut conduire à une inscription sur une liste de personnes présentant un risque de fraude. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de vos données à caractère personnel, ainsi que de la possibilité de définir les directives particulières relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ces données après décès. Vous pouvez exercer ces droits à tout moment auprès du responsable de la protection des données personnelles, MAIF, CS 90000, 79038 Niort cedex 9 ou vosdonnees@maif.fr. Les données sont conservées conformément à la durée nécessaire aux finalités mentionnées et pour les durées de prescriptions éventuellement applicables. Toute réticence, fausse déclaration intentionnelle, omission ou déclaration inexacte des circonstances du risque connues de l'assuré, entraîne, selon le cas les sanctions prévues aux articles L.113-8 et L.113-9 du Code des assurances.

Fait à..... Le .....
Signature
(pour les mineurs, signature des parents ou du représentant légal)

3421 IAS
05/2021

ventdularge.org

Contenu et plafonds de la garantie I.A. Sport + (saison sportive 2021/2022)

• Prise en charge de l'accès à des services d'aide à la personne (assistance à domicile : aide ménagère, garde d'enfants, conduite à l'école, déplacement d'un proche au chevet, garde des animaux) après une journée d'hospitalisation ou 5 jours d'immobilisation	1 500 € dans la limite d'un mois
• Remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques et de transport, restés à charge après intervention des organismes sociaux	3 000 €
– dont frais de lunetterie	300 €
• Frais de rattrapage scolaire exposés après 15 jours consécutifs d'interruption de la scolarité	2 h/jour d'absence scolaire dans la limite de 7 500 € + orientation
• Prise en charge du forfait de location de télévision à partir de 2 jours d'hospitalisation	10 €/jour dans la limite de 365 jours
• Remboursement des pertes justifiées de revenus des personnes actives pour la période d'incapacité de travail résultant de l'accident	30 €/jour dans la limite de 6 000 €
• Versement d'un capital proportionnel au taux d'atteinte permanente à l'intégrité physique et psychique subsistant après consolidation :	
– jusqu'à 9 %	30 000 € x taux
– de 10 à 19 %	60 000 € x taux
– de 20 à 34 %	90 000 € x taux
– de 35 à 49 %	120 000 € x taux
– de 50 à 100 % : - sans tierce personne :	150 000 € x taux
- avec tierce personne :	300 000 € x taux
• Versement d'un capital aux ayants droit en cas de décès :	
– capital de base	30 000 €
– augmenté de : - pour le conjoint survivant	30 000 €
- par enfant à charge	15 000 €
• Prise en charge des frais de recherche et de sauvetage des vies humaines	frais engagés dans la limite de 7 700 € par victime

Principales exclusions :

Sont exclus de la garantie :

- **les dommages résultant de la faute intentionnelle ou dolosive de l'assuré, ou de sa participation active à un acte illicite constituant un crime ou un délit intentionnel ;**
- **les conséquences pouvant résulter de soins reçus, traitements suivis ou d'interventions chirurgicales non consécutifs à un accident corporel garanti ;**
- **les affections ou lésions de toute nature qui ne sont pas la conséquence de l'événement accidentel déclaré ou qui sont imputables à une maladie connue ou inconnue du bénéficiaire des garanties.**

  Sont notamment réputées relever d'une maladie, les lésions internes suivantes :

  – les affections musculaires, articulaires, tendineuses et discales, telles que pathologies vertébrales, ruptures musculaires et tendineuses,

  – les affections cardio-vasculaires et vasculaires cérébrales,

  – les affections virales, microbiennes et parasitaires.

  Lorsqu'ils ne sont pas consécutifs à un état antérieur connu ou inconnu du bénéficiaire des garanties, demeurent toutefois couverts les ruptures tendineuses survenues à l'occasion des activités sportives, ainsi que les malaises cardiaques ou vasculaires cérébraux survenus au cours de cette activité ou pendant la phase de récupération.

Renonciation à l'assurance indemnisation des dommages corporels

Conformément à la loi, la garantie indemnisation des dommages corporels est facultative et vous pouvez refuser d'y souscrire.
En cas de renonciation à l'assurance, vous ne bénéficierez d'AUCUNE indemnité au titre des dommages corporels dont vous pourriez être victime à l'occasion des activités mises en place par la collectivité.

Cotisation complémentaire I.A. Sport + (saison sportive 2021/2022)

Nature du sport pratiqué (si vous pratiquez plusieurs sports, le tarif à retenir est celui du sport le plus à risque)	
Sports de catégorie 1 : alpinisme, banshay, bike-polo, bobsleigh, boxe birmane, boxe thaï, carving trikke, char à voile, cyclisme, cyclotourisme, deltaplane, équitation, escalade, fly board, football américain, football australien, free run, hockey sur glace, kick boxing, kite-surf, krav maga, pancrace contemporain, parachutisme, parkour, patinage sur glace, plongée sous-marine, qwankido, roller acrobatique/hockey/urbain, rugby, run and bike, sanda, saut à l'élastique, skeleton, ski (traditionnel, randonnée, nordique), ski nautique, spéléologie, surf des neiges, systema, varappe, vol libre, vtt, activités physiques avec utilisation d'engins à moteur	55,76 €
Sports de catégorie 2 : 2x2 jorkyball, accro-branches, arts martiaux (judo, karaté...), attelage équestre sportif, bando, base-ball, beach soccer, blob jump, bmx, boxe, caisse à savon, canyoning, catch, combat médiéval, danse verticale dans les arbres, double dutch, échasses urbaines, fair-ball, football, foot en salle, football gaélique, grappling, gymnastique sportive, hockey sur gazon ou bitume, kendo, longe-côte, luge, lutte, mountain-board, naban, nage en eaux vives, planche et patinage à roulettes, quick soccer, quidditch, rafting, roller (loisir), self defense, sepak takraw, skysurf, sports subaquatiques, squash, street surfing, surf, trampoline, tricking, via ferrata, vol en soufflerie, wave ski, yoseikan budo	33,75 €
Sports de catégorie 3 : activité «chiens de traîneaux», aéroboxe, aïdo, aikido (+ ameno ukihashi), aikishintaiso, airsoft, aqua-bike, aqua-gym, athlétisme, aviron, badminton, badten, ball-trap, basketball, beach volley, bébés-nageurs, biathlon, billard, body aéro, boomerang, boules, bowling, bras de fer, bubble foot, bush craft, canoë-kayak, capoéra, cardiogoal, cerf-volant, cheerleading, chikong, circuit training, cirque, cross, combat de sumo, curling, da cau, danse, energie full, escrime, femdochi, fitness, flag football, fléchettes (appelées aussi darts), footbag, foot free style, frisbee, golf, gymnastique volontaire ou expression corporelle, haltérophilie, handball, handisport, jeu de balle au tambourin, kick power, kinomichi, kiteboat, matrag, mur d'escalade, musculation, natation, paint-ball (+ laser game), pêche, pelote basque, pentathlon, pétéca, pilates, planche à voile, plumfoot, randonnées, raquette à neige, shintaïdo, slakeline, socball, sonmudo, speed ball, spinning, sport adapté, stand up paddle, stretching, taï-chi-chouan, taiso, tchoukball, tennis, tennis de table, teqball, tirs, tir à l'arc, touch rugby, triathlon, troll-ball, tui shou, twirling-bâton, ultimate frisbee, ultra trail/trail running, voile, volley-ball, water-polo, wûo taï, yoga, zumba	14,63 €

ventdularge.org